

Date de dépôt : 19 janvier 2012

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Pierre Weiss : Quel a été le coût de la Fête de la Mobilité ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 16 décembre 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le TCOB est désormais en service. Malgré une dépense de 320 millions de francs, la situation pour les Bernésiens s'est détériorée : ils doivent en effet prendre une navette pour monter dans un tram d'autant plus bondé qu'un tiers des trams de la nouvelle ligne 14 ne circule qu'entre Meyrin et Coutance. Quant aux habitants proches de la route de Chancy, ils devront prendre leur mal en patience, jusqu'à l'ouverture du tronçon rejoignant la route de Laconnex, les autres s'habituer à une dégradation du transport public ou prendre un véhicule individuel.

Ces éléments ne devaient pas empêcher l'organisation d'une fête, dite de la « mobilité retrouvée », pour cette nouvelle ligne le samedi 10 décembre 2011. De 20 h à 5 h du matin suivant, elle a réuni au M&D les fans de Greta Gratos, Stevans, Franky SDigital DJ, Take me home et Oliver, pour ne citer que quelques-uns des artistes réunis pour l'occasion.

Le Conseil d'Etat peut-il en indiquer les parrains ou marraines (sponsors), les coûts totaux et ceux qu'il s'est engagé à payer ? Leur modestie devrait aider à faire digérer aux Bernésiens l'intitulé de la soirée, car pour eux, le regret de la perte du trolleybus l'emporte sur la satisfaction de la fin du chantier.

Subsidiairement, peut-il indiquer pour quelle raison il apparaît comme l'organisateur de cette manifestation alors que le DIM n'y a pas associé le DCTI, l'autre département partenaire de la réalisation de cette ligne de tramway, qui, à notre connaissance, n'en a été qu'informé, et encore, qu'à la dernière minute ? Faut-il y voir l'expression d'une rupture de collégialité ou une simple maladresse ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Une soirée à l'attention de la population genevoise a été organisée par le département de l'intérieur et de la mobilité (DIM) et les Transports publics genevois (TPG) en date du 10 décembre 2011 de 20h00 à 5h00, dans le but de marquer le passage au nouveau réseau TPG rendu nécessaire par la mise en service de l'extension du tram jusqu'à Bernex, inauguré le matin même.

S'agissant de célébrer l'exploitation de cette nouvelle ligne, cette manifestation a été produite conjointement par le DIM et les TPG. Les festivités consacrant la construction du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) ayant été prises en charge, quant à elles, par le département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

Cette organisation a été présentée dans le cadre du comité d'organisation de l'inauguration du TCOB, présidé par l'office du génie civil et réunissant les représentants des communes concernées, des TPG et du DIM en date du 15 novembre 2011.

Le coût total de cette soirée s'élève à 48 291 F, pris en charge par le DIM à hauteur de 34 191 F (70%) et par les TPG à hauteur de 14 100 F (30%).

Pour information, cette manifestation ouverte gratuitement à l'ensemble de la population genevoise a réuni quelque 800 personnes. Un verre de vin ou un jus de pomme du terroir genevois les accueillait en guise de bienvenue.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Pierre-François UNGER